

PETITION AU GRAND CONSEIL ET AU CONSEIL D'ETAT

Déposée par le « Comité de soutien à l'Atelier Danse Manon Hotte (ADMH) pour la poursuite de son projet pédagogique et artistique indispensable au dynamisme et à l'innovation de l'enseignement de la danse contemporaine à Genève ».

POUR LA SURVIE DE L'ATELIER DANSE MANON HOTTE / COMPAGNIE VIREVOLTE

À l'heure actuelle, l'ADMH, école certifiée Artistiqua, accréditée et membre de la Confédération des Écoles Genevoises de musique, danse, théâtre et rythmique Jaques-Dalcroze, **est en péril**.

L'indemnité allouée par l'Etat à l'ADMH, dans le contrat de prestations conclu en décembre 2010 avec le DIP en tant qu'école mandatée pour l'enseignement artistique de base délégué en danse, ne lui permet pas de faire face aux coûts engendrés par les exigences administratives du processus d'accréditation et de remplir les missions pour lesquelles il a été accrédité. Malgré ses mises en garde, l'ADMH a été contraint de signer ce contrat, à défaut de quoi il aurait dû renoncer à entrer dans la Confédération des écoles genevoises de musique, danse, théâtre et rythmique Jaques-Dalcroze et aurait perdu de facto tout le travail et les frais engagés dans ce processus.

La situation de l'ADMH est arrivée à un point tel que l'école **devra fermer ses portes à la fin de cette année scolaire si une solution n'est pas urgemment trouvée**, alors même qu'elle est unanimement reconnue par les autorités, les professionnels, les élèves et leurs parents pour la qualité de ses prestations.

Unique en son genre en Suisse romande et fort d'une pratique de 18 années, l'ADMH est **un espace incontournable pour la création en danse contemporaine** ainsi que pour ses propositions pluri et interdisciplinaires. Il permet aux jeunes danseurs en formation d'aborder la création chorégraphique dès le plus jeune âge et de rencontrer des artistes de différentes disciplines actifs à Genève et dans la région.

Plus de **150 enfants et adolescents**, dont **9 en formation pré-professionnelle du danseur-créateur**, et **une vingtaine d'adultes** bénéficient actuellement d'une formation à l'ADMH. Une équipe pédagogique de **sept professeurs** participent de manière active à l'évolution d'un cursus d'étude innovant en matière de pédagogie de la danse.

L'ADMH est un espace unique à Genève qui ne se contente pas d'offrir une formation contemporaine, mais contribue au renforcement et au développement de la danse en partageant avec le public genevois sa **réflexion sur la pédagogie de la danse**, notamment à travers l'organisation de répétitions ouvertes, plateformes d'échanges, conférences, tables rondes et débats. L'ADMH centre son action pédagogique et chorégraphique sur la place accordée aux jeunes en tant que porteurs de l'avenir artistique et culturel de la Cité.

Nous sommes d'autant plus choqués par la situation financière de l'ADMH que le DIP, qui a lui-même mandaté de 2006 à 2009 l'ADMH pour la conception méthodologique d'un cursus de formation de base en danse contemporaine, ne lui donne pas les moyens financiers de pérenniser et de faire bénéficier les élèves des résultats de ce travail de grande qualité pédagogique reconnu par les experts dans le cadre du processus d'accréditation.

Les personnes soussignées expriment leur profond **soutien envers la démarche artistique et pédagogique de l'ADMH**, unique à Genève, et demandent instamment que tout soit mis en oeuvre **pour que l'ADMH ne disparaisse pas** de l'offre d'enseignement en danse contemporaine **en lui donnant les moyens nécessaires** à la réalisation du mandat pour l'enseignement artistique de base délégué dans le domaine de la danse que le DIP lui a confié depuis décembre 2010.

Membres du comité de soutien :

Marie Hélène Althaus, plasticienne - **Gabriel Alvarez**, co-directeur du théâtre du Galpon - **Uma Arnese Pozzi**, directrice artistique Dansehabile - **Nathalie Aubert**, présidente de l'Association de soutien à l'ADMH, architecte et parent d'élève - **Olivier Baud**, enseignant et ancien président de la SPG - **Christian Bavarel**, jardinier et député - **Marco Berrettini**, chorégraphe - **Maya Bösch**, co-directrice théâtre du Grütli - **Florence Chappuis**, coordinatrice Fête de la danse - **Jacques Demierre**, musicien - **Michel Ducret**, architecte et député - **Vera Figurek**, conseillère municipale Ville de Genève - **Filippo Filliger**, réalisateur - **Claire Firmann**, créatrice lumières - **Sylvie Fortin**, professeure Département Danse Université du Québec à Montréal - **Luc Fuchs**, musicien - **Karine Grasset - Pascal Gravat**, chorégraphe - **Prisca Harsch**, chorégraphe - **Robin Harsch**, cinéaste - **Antonio Hodgers**, conseiller national - **Martine Jaques-Dalcroze**, journaliste - **Gilles Jobin**, chorégraphe - **Nicole Kettiger**, musicienne et responsable pédagogique de l'Espace Musical - **Myriam Kridi**, programmatrice théâtre de l'Usine - **Marthe Krummenacher**, danseuse - **Noemi Lapzerson**, chorégraphe - **La Ribot**, chorégraphe - **Maurice Magnoni**, musicien et coordinateur des ateliers de l'AMR - **Liliane Maury Pasquier**, conseillère aux Etats - **Yann Marussich**, chorégraphe - **Marie Salima Moyard**, enseignante et députée - **Roland Pasquier**, Enseignant Arts Visuels - **Claire Peverelli**, scénographe - **Jeanne Pont**, présidente de l'ADC - **Michèle Pralong**, co-directrice théâtre du Grütli - **Claude Ratzé**, directeur artistique de l'ADC - **Caroline Raymond**, professeure Département Danse Université du Québec à Montréal - **Corinne Rochet**, directrice artistique du Marchepied - **Marie Schwab**, musicienne - **Nicole Simon-Vermot**, administratrice de l'ADC - **Jacques Siron**, musicien multimédia - **Marion Sobanek**, enseignante et conseillère municipale de Chêne-Bougeries - **Virginie Studemann-Wathier**, parent d'élève - **Claude Thébert**, comédien - **Dorothee Thébert**, photographe - **Perrine Valli**, chorégraphe - **Cindy Van Acker**, chorégraphe - **Romed Wyder**, cinéaste.

PETITION AU GRAND CONSEIL ET AU CONSEIL D'ETAT

Déposée par le « Comité de soutien à l'Atelier Danse Manon Hotte (ADMH) pour la poursuite de son projet pédagogique et artistique indispensable au dynamisme et à l'innovation de l'enseignement de la danse contemporaine à Genève ».

POUR LA SURVIE DE L'ATELIER DANSE MANON HOTTE / COMPAGNIE VIREVOLTE

Le "Comité de soutien pour l'Atelier Danse Manon Hotte (ADMH) et la poursuite de son projet pédagogique et artistique indispensable au dynamisme et à l'innovation de l'enseignement de la danse contemporaine à Genève" vous invite à signer cette pétition.

Les personnes soussignées expriment leur profond **soutien envers la démarche artistique et pédagogique de l'ADMH**, unique à Genève, et demandent instamment que tout soit mis en œuvre **pour que l'ADMH ne disparaisse pas** de l'offre d'enseignement en danse contemporaine **en lui donnant les moyens nécessaires** à la réalisation du mandat pour l'enseignement artistique de base délégué dans le domaine de la danse que le DIP lui a confié depuis décembre 2010.

Pétition à renvoyer **au plus tard le 15 mai 2011** à l'adresse suivante :

Comité de soutien pour l'Atelier Danse Manon Hotte (ADMH), 21 avenue des Tilleuls, 1203 Genève

Contact : soutien@ateliermanonhotte.ch Info : www.ateliermanonhotte.ch

	Nom (en majuscules)	Prénom	Adresse	Profession	Signature
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					